

# **BUDGET PRIMITIF 2024**

## **NOTE DE SYNTHÈSE**

**Le budget 2024 s'élève, après incorporation des restes à réaliser à :**

- 7 765 279,00 euros en fonctionnement
- 2 754 618,37 euros en investissement

Les principales caractéristiques de ce budget sont les suivantes :

➤ **Pour la section de fonctionnement :**

Les charges à caractère général, sont en légère hausse (BPn/Crédits n-1).

➤ **Pour la section d'investissement :**

Il s'agit de l'incorporation des restes à réaliser et de propositions qui reprennent essentiellement les projets annoncés dans le Débat d'Orientations Budgétaires.

Les principales enveloppes en investissement sont les suivantes :

- **Déploiement et remplacement des équipements de vidéoprotection**
- **Rénovation énergétique de la gendarmerie**
- **Installation de bornes électriques pour recharge de véhicules (IRVE)**
- **Etudes phase II salle des fêtes**
- **Etudes réhabilitation avenue Charles de Gaulle**
- **Etudes îlots de fraîcheur dans le groupe scolaire Vivier**
- **Le loyer financier du Bail emphytéotique du CTM/CPI (part capital)**

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### TABLEAU RECAPITULATIF

#### Dépenses et recettes par chapitre

DEPENSES			RECETTES		
Libellé		BP 2024	Libellé		BP 2024
011	Charges à caractère général	2 600 568,00 €	002	Excédent antérieur reporté	1 321 243,71 €
012	Charges de personnel	3 551 214,22 €	013	Atténuation de charges	140 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	579 076,00 €	042	Opérations d'ordre transfert entre sections	1 860,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	267 592,00 €	70	Produits des services	763 840,00 €
65	Autres charges de gestion courantes	408 436,00 €	73	Impôts et taxes	1 388 702,00 €
66	Charges financières	240 714,56 €	731	Fiscalité locale	3 336 701,00 €
67	Charge exceptionnelles	51 950,22 €	74	Dotations et participations	622 258,00 €
739115	Pénalité SRU	65 728,00 €	75	Autres produits gestion courante	189 669,00 €
			76	Produits financiers	5,29 €
			77	Produits exceptionnels	1 000,00 €
	<b>DEPENSES</b>	<b>7 765 279,00 €</b>		<b>RECETTES</b>	<b>7 765 279,00 €</b>

Le total de la section de fonctionnement est équilibré à 7 765 279,00 €

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

### 1. Chapitre 011 : Charges à caractère général : 2 600 568,00 €

Ces crédits concernent principalement :

- Fluides (eau, gaz, électricité...)	529 990,00 €
- Carburants	9 500,00 €
- Fournitures d'entretien et petit équipement	45 345,00 €
- Fournitures scolaires	29 057,00 €
- Fournitures administratives	7 080,00 €
- Livres médiathèque	8 720,00 €
- Fournitures diverses (voirie, produits pharmaceutiques, vêtements, matériel régies...)	49 380,00 €
- Contrats de prestation de services <i>dont la restauration scolaire et les goûters</i>	445 170,00 € 330 488,00 €
- Locations (copieurs, véhicules ...)	86 807,00 €
- Entretien et réparation sur biens immobiliers et notamment :	273 323,00 €
<i>Terrains</i>	153 481,00 €
<i>Bâtiments</i>	92 000,00 €
<i>Voies</i>	15 942,00 €
<i>Réseaux</i>	11 900,00 €
- Entretien sur biens mobiliers et matériels roulants	13 400,00 €
- Maintenance	119 268,00 €
- Assurances (véhicules, bâtiments, R.C, cyber risques, Securymind)	31 500,00 €
- Honoraires (géomètre, défense en justice...)	20 100,00 €
- Frais divers (abonnements, formations...)	9 540,00 €
- Publicité, publications, relations publiques	60 506,00 €
<i>Annonces</i>	6 200,00 €
<i>Fêtes et cérémonies (animations diverses)</i>	33 329,00 €
<i>Communication, publication</i>	20 977,00 €
- Transports collectifs	27 780,00 €
- Déplacements, missions	1 000,00 €
- Frais d'affranchissement	7 140,00 €

- Télécommunications	34 335,00 €
- Frais bancaires	1 812,00 €
- Frais divers	122 818,00 €
<i>Cotisations aux organismes auxquels la commune est adhérente (AMF, AMIF, UME, Cités Unies...)</i>	4 549,00 €
<i>Entretien des locaux</i>	118 269,00 €
- Remboursement à Cœur d'Essonne (transports scolaires)	20 000,00 €
- Impôts et taxes	16 118,00 €
dont principalement :	
<i>Taxe foncière</i>	12 000,00 €
<i>Taxe sur les bureaux</i>	3712,00 €
<i>Impôts sur les sociétés (BEA)</i>	136,00 €
<i>Fonds allocations handicapés</i>	0,00 €

**2. Chapitre 012 : Charges de personnel 3 551 214,22 €**

Y compris assurance du personnel, cotisations diverses et charges sociales.

L'effectif est de 79 postes pourvus au 1<sup>er</sup> janvier 2024 (sur emplois permanents). Les prévisions des dépenses de personnel prennent en compte l'évolution de la masse salariale avec :

- l'évolution du point d'indice et le GVT (Glissement, Vieillesse, Technicité),
- des fluctuations du personnel (entrées et sorties, incidence de la crise sanitaire)

**3. Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement 579 076,00 €**

**4. Chapitre 042 : Opérations d'ordre 267 592,00 €**

Ce sont ici les dotations aux amortissements.

**5. Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante 408 436,00 €**

Il s'agit ici des subventions et participations versées par la commune ainsi que des indemnités d'élus.

Les principales dépenses de ce chapitre sont les suivantes :

- Participation au budget du CCAS	130 000,00 €
- Indemnités, cotisations, formations des élus	122 945,00 €
- Subventions aux associations	130 000,00 €

- Subvention dans le cadre de la coopération décentralisée avec la commune de Lakamané (Mali) 0,00 €

- Participation aux titres de transport 3 000,00 €

**6. Chapitre 66 : Charges financières 240 714,56 €**

Ces crédits concernent principalement :

- Les intérêts des emprunts en cours 75 000,00 €

- Les intérêts courus non échus -1 285,44 €

- Le loyer financier du Bail emphytéotique du CTM/CPI (intérêts) 66 000,00 €


**7. Chapitre 67 : Charges exceptionnelles 51 950,22 €**

Ce chapitre est en prévision des titres annulés.

**8. 739115 : Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU 65 728,00 €**

Pénalité dans le cadre de la loi SRU

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

<b>1. <u>Chapitre 002 : Excédent antérieur reporté</u></b>	<b>1 321 243,71 €</b>
Reprise du résultat excédentaire de n-1 selon la délibération d'affectation des résultats.	
<b>2. <u>Chapitre 013 : Atténuation de charges</u></b>	<b>140 000,00 €</b>
- Il s'agit principalement du remboursement par l'assurance des salaires du personnel absent (maladie, maternité) et de la récupération du salaire et des charges de l'agent mis à la disposition de la MJC	
<b>3. <u>Chapitre 042 : Opération d'ordre transfert entre section</u></b>	<b>1 860,00 €</b>
Quote-part des subventions d'investissement	
<b>4. <u>Chapitre 70 : Produits des services</u></b>	<b>763 840,00 €</b>
Ce chapitre comprend essentiellement les recettes suivantes :	
- Centre de loisirs et séjours	182 000,00 €
- Restauration scolaire (240 000,00 €), garderie, étude et transport scolaire	410 000,00
- Remboursement cotisations et salaires des personnels mis à disposition du CCAS	135 100,00
- Remboursement de charges diverses (maison médicale, logements communaux, frais médicaux lors des séjours)	7 800,00 €
- Remboursement par Cœur d'Essonne Agglomération des frais liés à la mise à disposition de la Halte-Garderie (fluides, entretien, contrôles du bâtiment refacturés au prorata des surfaces)	3 500,00 €
<b>5. <u>Chapitre 73 : impôts et taxes</u></b>	<b>1 388 702,00 €</b>
Ce chapitre comprend les recettes suivantes (estimations) :	
- Les versements de la communauté Cœur d'Essonne Agglomération	1 116 800,00 €
- Attribution de compensation	1 013 211,00 €
- Dotation de solidarité communautaire  il n'est pas sûr que cette dotation soit pérennisée	103 589,00 €

- FNGIR 71 902,00 €
- Taxe additionnelle aux droits de mutation 200 000,00 €

**6. Chapitre 731 : Fiscalité locale 3 336 701,00 €**

Ce chapitre comprend les recettes suivantes (estimations) :

- Les contributions directes sans augmentation des taux pour un total prévisionnel de : 3 118 589,00 €
  - Taxe foncière sur les propriétés bâties* 3 088 624,00 €
  - Taxe foncière sur les propriétés non-bâties* 29 965 €
- Taxe sur les pylônes 58 342,00 €
- Taxe sur l'électricité 155 000,00 €
- Redevance des mines 100,00 €
- Droit de places 4 300,00 €
- Occupation du domaine public 370,00 €

**7. Chapitre 74 : Dotations et participations 622 258,00 €**

Les principales recettes de ce chapitre sont les suivantes :

- Dotations ;
  - Dotation globale de fonctionnement (non notifiée)* 172 703,00 €
  - Dotation de solidarité rurale* 83 000,00 €
  - Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle* 32 400,00 €
  - Dotations de compensation des taxes d'habitation et foncière* 185 920,00 €
  - FCTVA* 10 000,00 €
- Participations :
  - Enfance (CAF)* 104 000,00 €

**8. Chapitre 75 : Autres produits 189 669,00 €**

Les recettes de ce chapitre sont les suivantes :

- Revenus des immeubles (loyers de la gendarmerie, de la poste, de la maison médicale, des installations sportives et des logements diffus) 181 029,00 €
- Autres produits divers de gestion courante 7 640,00 €

**9. Chapitre 76 : Produits financiers 5,29 €**

Il s'agit des dividendes des actions du Crédit Agricole acquises entre 1967 et 1978.



10. **Chapitre 77 : Produits exceptionnels** **1 000,00 €**

Il s'agit d'une provision en cas d'annulation de mandats sur l'exercice antérieur ou de produits exceptionnels divers.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### TABLEAU RECAPITULATIF

#### Dépenses et recettes par chapitre (sans RàR)

DEPENSES			RECETTES		
Libellé		BP 2024	Libellé		BP 2024
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	472 228,30 €	001	Solde d'exécution d'investissement reporté	0,00 €
16	Remboursement d'emprunts	608 820,00 €	10	Dotation Fonds de réserve	1 127 699,07 €
20	Immobilisations incorporelles	40 610,00 €	13	Subventions d'investissement	339 236,00 €
204	Subventions d'équipements versées	2 000,00 €	16	Emprunts et dettes assimilées	203 720,00 €
21	Immobilisations corporelles	782 637,00 €	021	Virement de la section de fonct	579 076,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	17 700,00 €	024	Produit des cessions	108 892,00 €
23	Immobilisations en cours	246 904,00 €	040	Opérations d'ordre entre sections	267 592,00 €
201901	Extension de Centre de Loisirs	157 985,00 €			
040	Opérations d'ordre entre sections	1 860,00 €			
	<b>DEPENSES</b>	<b>2 330 744,30 €</b>		<b>RECETTES</b>	<b>2 626 215,07 €</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

### 1. Chapitre 001 : Déficit antérieur reporté 472 228,30 €

Reprise du résultat déficitaire de n-1 selon la délibération d'affectation des résultats.

### 2. Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées 608 820,00 €

- Capital de la dette 490 000,00 €
- Cautions de la Maison Médicale 3 720,00 €
- Part capital du loyer financier du CTM 115 0,00 €

### 3. Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles

<i>Restes à Réaliser</i>	<b>Budget Primitif</b>	<b>Crédits</b>
7 205,40 €	40 610,00 €	47 815,40 €

RàR :

- *Plan topographique complet - bornage amiable - 98 route d'Evry* 3 720,00 €
- *Plan topographique Ferme 26 rue du Puits sucré* 3 485,40 €

#### Budget Primitif :

L'enveloppe correspond principalement à :

- Evolution du site internet 10 000,00€
- Evolution téléviseur de communication 610,00€
- Enveloppe études 30 000,00€

### 4. Chapitre 204 : Subventions d'équipements versées

<i>Restes à Réaliser</i>	<b>Budget Primitif</b>	<b>Crédits</b>
500,00€	2 000,00€	2 500,00€

RàR :

- *OPAH participation commune* 500,00€

#### Budget Primitif :

Subvention dans le cadre des OPAH

2 000,00€

### 5. Chapitre 21 : Immobilisations corporelles

<i>Restes à Réaliser</i>	<b>Budget Primitif</b>	<b>Crédits</b>
107 198,86 €	782 637,00 €	889 835,86 €

**RàR :**

- Travaux de dépollution parcelle 98 route d'Evry	36 636,00 €
- Aménagement paysager - Mairie	15 044,28 €
- Aménagement paysager - complément - Mairie	2 187,00 €
- Installation poste Enedis (permis de construire)	10 545,94 €
- Mise en sécurité Ferme du puits sucré - futurs logements sociaux	4 944,00 €
- Remplacement Robinets mater Gaillon	3 737,78 €
- ADAP main courante école élémentaire rue du marché	1 182,00 €
- Portail école de musique	9 090,00 €
- Remplacement des robinets thermostatiques Elem Vivier- bat rue du marché	7 727,82 €
- Remplacement des robinets thermostatiques Ecole mater Vivier	6 161,62 €
- Remplacement des robinets thermostatiques Elem Vivier bat coté RPA	5 524,67 €
- Signalisation horizontale et verticale en peinture routière	660,78 €
- Meuble / banc / bibliothèque Elem Vivier	2 283,11 €
- Vidéo projecteur centre de loisirs	1 473,86 €

**Budget Primitif :**

**Dont principalement :**

- Plantations	7 000,00 €
- Signalisation	5 000,00 €
- 4 bancs pour les 1/2 lunes	6 024,00 €
- Informatique, enveloppe annuelle	10 000,00 €
- Restauration des panneaux Marolles Pas à pas	10 000,00 €
- Mise en place de bornes électriques pour VL	2 000,00 €
- Nouveau système de vidéosurveillance phase 1	40 000,00 €
- Gendarmerie, remplacement des menuiseries	180 000,00 €
- Travaux toiture du tennis couvert	51 466,00 €
- Tracteur tondeuse pour le stade	35 428,00 €
- Enveloppe équipements sport	5 000,00 €
- Salle de danse : étanchéité	76 633,00 €
- Serrures SALTO	19 000,00 €
- Climatisation à la médiathèque	7 500,00 €
- Ecran de communication + câbles pour présentation des actions culturelles à la médiathèque	1 880,00 €
- Matériel pour les festivités	6 200,00 €
- ADAP Accès PMR à l'école de musique	8 530,00 €
- Modification des grilles de protection façade ouest de l'église	5 400,00 €
- Fourniture et pose d'un portail automatisé à la ferme	14 532,00 €
- Pose de stores intérieurs à la Grange	7 000,00 €
- Travaux de réhabilitation du pigeonnier	90 278,00 €
- Installation d'une PAC à la Maison Médicale	27 600,00 €
- Dotation annuelle élémentaire Vivier	6 350,40 €
- Dotation annuelle maternelle Gaillon	1 887,48 €
- Dotation annuelle maternelle Vivier	1 746,36 €
- Remplacement du motoréulateur de l'ascenseur du centre de loisirs	7 302,00 €

- Changement des vitres du Préau de l'école élémentaire Vivier	24 000,00 €
- Pose de films anti-chaleur école élémentaire Vivier	11 000,00 €
- Dotation annuelle du CME	3 000,00 €
- Enveloppe équipement du CTM	6 810,00 €
- Saleuse	6 420,00 €
- Réserve annuelle	10 000,00 €
- Installation électrique salle du Conseil (vidéoprojecteur+prises)	5 000,00 €
- Kit têtes thermostatiques pilotées	10 000,00 €
- Installation/déploiement téléphonie	15 000,00 €
- Réserve travaux imprévus	10 800,00 €

**6. Chapitre 22 : Immobilisations reçues en affectation** **17 700,00 €**

Il s'agit du loyer GER (Gros Entretien et Réparations) du CTM/CPI

**7. Chapitre 23 : Immobilisations en cours**  
**Opération 201901 : Extension du centre de loisirs**

<i>Restes à Réaliser</i>		<b>Budget Primitif</b>		<b>Crédits</b>	
<i>Chap. 23</i>	<i>Op.201901</i>	<i>Chap. 23</i>	<i>Op.201901</i>	<i>Chap. 23</i>	<i>Op.201901</i>
23 919,38 €	285 050,43 €	246 904,00 €	157 985,00 €	270 823,38 €	443 035,43 €
308 969,81 €		404 889,00 €		713 858,81 €	

RàR :

- Avenant 3 - complément mission MOE réhabilitation centre de loisirs	799,83 €
- Suppression raccordement ancienne caserne	271,20 €
- Mobilier professionnel de cuisine - Centre de loisirs	14 889,60 €
- Sous-traitant Lot 5 Plomberie Sanitaire	158,75 €
- Lot 4 - Chauffage - Extension centre de loisirs	6 013,29 €
- Lot 7 - Electricité CFO- CFA Extension centre de loisirs	4 009,52 €
- Aménagement CL après agrandissement	1 336,26 €
- Aménagement CL après agrandissement	3 000,00 €
- Sanitaires pour Centre de Loisirs	570,59 €
- Aménagement du centre de loisirs après agrandissement	2 598,60 €
- Sous-traitant Lot 7 - Electricité CFO- CFA Extension centre de loisirs	8 000,00 €
- Marché Subséquent - Réhabilitation extension du centre de loisirs + AVENANT	522,96 €
- Centre de loisirs Agrandissement - Maitrise d'œuvre	3 274,88 €
- Avenant 3 - complément mission MOE réhabilitation centre de loisirs	3 393,16 €
- Avenant 3 - complément mission MOE réhabilitation centre de loisirs	3 101,42 €
- Mission CSPS réhabilitation centre de loisirs	7 987,80 €
- Avenant 1 - complément mission MOE réhabilitation centre de loisirs	216,47 €
- Sous-traitant lot 1 Déconstruction, extension et réaménagement du CENTRE DE LOISIRS	1 000,00 €
- Lot 1 - charpente bois - Travaux centre de loisirs	299,99 €

- Lot 2- isolations / cloisonnement / menuiseries : finitions extension Centre de loisirs	188 951,08 €
- Aménagement centre de loisirs après agrandissement	9 936,55 €
- Sit1-sous-traitant lot 2 - Isolation - cloisons - revêt sol - Centre de loisirs	9 379,78 €
- Lot 1-Démolition /VRD/ enveloppe du bâtiment	4 794,03 €
- Lot 6 - Ventilation - Conditionnement d'air - Extension centre de loisirs	8 959,22 €
- Lot 3 - Menuiseries extérieures - Extension centre de loisirs	4 719,18 €
- Lot 5 -plomberie /sanitaire réaménagement Centre de loisirs	12 985,65 €
- Restauration Christ en mosaïque	2 100,00 €
- Restauration du cadre du tableau " La Sainte Famille"	5 700,00 €

### **Budget Primitif :**

- MOE + Etudes Ave Charles de Gaulle (Fonds de concours CdEA)	50 000,00 €
- Travaux Ave Charles de Gaulle (Fonds de concours CdEA)	100 000,00 €
- Salle des fêtes : Réhabilitation : Phase 2 (étude de faisabilité/programmiste)	25 470,00 €
- Travaux de peinture des murs de la Grange	39 600,00 €
- MOE Réfection de la cour de l'école élémentaire	31 834,00 €
- <b>Opération 201901</b> Travaux d'extension du Centre de loisirs	157 985,00 €

### **8. Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre sections** **1 860,00 €**

Reprise sur subvention

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

**1. Chapitre 10 : Dotation fonds de réserve 1 127 699,07 €**

Ce chapitre regroupe les dotations d'investissement :

- La récupération du FCTVA	240 000,00 €
- Le produit de la Taxe d'Aménagement	120 000,00 €
- Excédents de fonctionnement	767 699,07 €

**2. Chapitre 13 : Subventions d'investissement**

Restes à Réaliser	Budget Primitif	Crédits
128 403,30 €	339 236,00 €	467 639,30 €€

RàR :

- DSIL - patio école Gaillon	36 424,00 €
- Assainissement bâtiments communaux AESN	40 000,00 €
- Assainissement des bâtiments communaux – CD 91	18 000,00 €
- Subvention région IDF serre et poulailler pour le potager	1 550,50 €
- Participation à l'enfouissement des réseaux (Rte de Cheptainville)	32 428,80 €

**Budget Primitif :**

Solde subvention CAF – Extension du Centre de Loisirs	225 000,00 €
Budget participatif – Ilot de fraîcheur	10 000,00 €
Subvention Piège photo	1 000,00 €
DETR 2023 – Chauffage de l'Eglise	9 196,12 €
DETR 2024 – Vidéoprotection	10 680,00 €
DSIL 2024 - Changement des huisseries de la gendarmerie	83 360,00 €

**3. Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées 200 000,00 €**

Emprunt au titre des investissements 2024

**4. Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement 579 076,00 €**

**6. Chapitre 024 : Produits de cessions 108 892,00 €**

Vente du terrain Route d'Evry

**7. Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre sections 267 592,00 €**

Dotations aux amortissements

Accusé de réception en préfecture  
091-219103769-20240405-2803CM05RECTIF2-DE  
Date de télétransmission : 05/04/2024  
Date de réception préfecture : 05/04/2024